



# FICHE PAYS SINGAPOUR



Accéder au site pour  
organiser votre voyage  
[www.readytogo.fr](http://www.readytogo.fr)

**Pays** : Singapour  
**Capitale** : Singapour (City)  
**Langues** : Anglais, mandarin, malais, tamoul  
**Population** : 5 535 000 hab. (2015)  
**Densité** : 7 697 hab./km<sup>2</sup>  
**Superficie** : 719.1 km<sup>2</sup>  
**Monnaie** : Dollar de Singapour (SGD)  
**Fuseau horaire** : UTC +8  
**Domaine internet** : .sg  
**Indicatif téléphonique** : +65

## SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé à Singapour est une véritable référence mondiale. Reconnu pour son efficacité, il est organisé en 3 sous-systèmes, soit le **Medisave**, le **Medishield** et le **Medifund**.

Chaque salarié dispose d'un **Medical Saving Account** qu'il alimente à raison de 6% à 8% de son salaire (en fonction de l'âge). Le montant constitué lui sert à couvrir ses dépenses de santé (ex : les factures d'hôpital, etc.).

Pour les maladies rares et plus graves, dont les frais ne peuvent être supportés par **Medisave**, leur couverture est assurée par le **Medishield**, mis en place depuis 1990.

Les personnes démunies et les patients nécessiteux bénéficient, quant à eux, d'un fonds spécifique, soit le **Medifund**.

Seuls les résidents permanents bénéficient de ce système de santé à Singapour. Pour les expatriés, il est indispensable de souscrire une assurance privée, de type « **World Pass** ».

## VACCINS

Pour **se rendre à Singapour**, aucun vaccin n'est obligatoire. En revanche, les voyageurs de plus d'un an provenant d'un pays infecté doivent présenter un certificat de vaccination contre la fièvre jaune.

Il est, par ailleurs, recommandé, de mettre à jour son calendrier vaccinal :

- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite.

Pensez également à vous immuniser contre l'hépatite A et B avant votre séjour à **Singapour** :

- **Hépatite A** : le vaccin contre l'hépatite A est recommandé pour les personnes désirant séjourner pour une longue durée ou celles qui comptent s'installer dans des régions à conditions sanitaires incertaines ou dans des zones isolées.

- **Hépatite B** : ce vaccin est recommandé en cas de séjours longs ou répétés.

## MALADIES

Il n'y a pas de risques particuliers à Singapour, mais il est tout de même préférable de se protéger contre :

- **L'Hépatite A** : transmise essentiellement par l'eau et les aliments contaminés. Les personnes séjournant dans des conditions d'hygiène précaires doivent doubler d'attention.

- **L'Hépatite B** : c'est une maladie virale transmise par le sang ou les rapports sexuels.

- **La diarrhée du voyageur** : elle est due essentiellement à l'eau et à la mauvaise hygiène. Le risque est faible, mais la prévention est de mise.

- **Encéphalite japonaise.**

SOINS	TARIFS
Consultation normale en clinique	27,50 \$ (17 EUR)
Consultation en urgence en hôpital	227 \$ (149 EUR)
Consultation dermatologie	150 \$ (98 EUR)
Mise en place d'un pansement simple	30 \$ (19 EUR)
Practice cost (forfait facturé pour des actes techniques)	30 \$ (19 EUR)
Radios	78 \$ (51 EUR)
Examens de laboratoire	62 \$ (40 EUR)

## LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Listes d'attente longues

## LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Tarifs élevés

### EN CAS D'URGENCE

Police : **999**

Pompiers et Ambulances : **100**

Permanence consulaire : **(65) 98 16 63 64**

### DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

[www.readytogo.fr/voyage-etudiant-singapour](http://www.readytogo.fr/voyage-etudiant-singapour)

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !

### CONSEILS **WORLD PASS**

Avant de vous rendre à Singapour, il est recommandé de souscrire une assurance privée, afin d'être mieux remboursé sur vos dépenses de santé au pays.

L'assurance santé World Pass permet de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile

Sachez qu'il n'existe pas d'accord de sécurité sociale entre la France et Singapour.

Il est également intéressant de s'inscrire à la Caisse des Français à l'Étranger (CFE).



[www.readytogo.fr](http://www.readytogo.fr)